



Commission
européenne

OCTOBRE 2015 | N° 58

L'environnement *pour les Européens*

Magazine de la direction générale de l'environnement



L'ÉCHANGE DE QUOTAS D'ÉMISSION POUR
UN AVENIR SOBRE EN CARBONE...
Le SEQE passe à la vitesse supérieure

Environnement

Editorial

En octobre, la Commission européenne a enfin clôturé des poursuites en cours depuis longtemps contre l'Irlande pour des infractions multiples et systématiques à la directive-cadre de l'UE relative aux déchets. En 2005, la Cour de justice de l'Union européenne avait estimé que des pratiques de traitement des déchets néfastes pour l'environnement étaient répandues dans le pays, ce qui avait poussé l'Irlande à entreprendre une réforme considérable de son secteur des déchets.

«Avec de l'organisation et de la détermination, un État membre peut donc manifestement éviter la catastrophe», fait remarquer un fonctionnaire de la Commission dans notre double article sur la gestion irlandaise de cette affaire.

Nous abordons également dans cette édition les discussions-marathons qui se sont tenues à New York le mois dernier et qui ont abouti à un nouveau cadre mondial en faveur du développement durable. Ce nouveau cadre reconnaît enfin la nécessité de faire front ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux.

Nous vous proposons en outre de découvrir comment l'éco-innovation peut contribuer à la réalisation de la stratégie en faveur de l'économie circulaire en «raccourcissant le cycle de vie des produits, mais aussi en créant et en encourageant de nouveaux modèles d'affaires qui exploitent les ressources de manière plus efficace».

Enfin, nous abordons les changements proposés pour le système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne (SEQE-UE), dont l'objectif est d'aider l'Union européenne (UE) à atteindre l'objectif d'une réduction des émissions de CO₂ de 40 % d'ici 2030. «L'Union respecte ses engagements internationaux», a déclaré Miguel Arias Cañete, le commissaire européen chargé de l'action pour le climat et de l'énergie, à propos de cette proposition.

Comme toujours, nous vous proposons une sélection d'événements et de publications récentes, ainsi que des nouvelles de la communauté environnementale au sens large.

L'Environnement pour les Européens

ec.europa.eu/environment/news/efe/index_fr.htm

INFORMATIONS ÉDITORIALES

L'Environnement pour les Européens est un magazine trimestriel publié par la direction générale de l'environnement de la Commission européenne. Il est disponible en allemand, anglais, bulgare, espagnol, estonien, français, grec, italien, lituanien, polonais, portugais, roumain et tchèque. Abonnement gratuit. Vous pouvez vous abonner en ligne à l'adresse http://ec.europa.eu/environment/news/efe/subscribe/subscribe_fr.htm

Rédactrice en chef: Bettina Doeser

Coordinateur: Jonathan Murphy

Pour plus d'informations, veuillez contacter l'unité «Communication»:

http://ec.europa.eu/environment/contact/form_en.htm

Information et documentation:

http://ec.europa.eu/environment/contact/form_en.htm

Site internet de L'Environnement pour les Européens:

http://ec.europa.eu/environment/news/efe/index_fr.htm

L'ENVIRONNEMENT EN LIGNE

Vous voulez connaître les actions entreprises par l'Union européenne dans le domaine de la protection de l'environnement, apprendre ce qu'est une politique intégrée de produits ou savoir comment remplir les conditions requises pour obtenir un écolabel? Découvrez toutes ces informations et bien plus encore sur le site internet de la DG Environnement: http://ec.europa.eu/environment/index_fr.htm

NOTE

Ni la Commission européenne, ni aucune personne agissant en son nom, ne pourra être tenue responsable de l'utilisation éventuelle des informations contenues dans la présente publication ni des erreurs qui, malgré le soin apporté à la préparation et au contrôle de cette publication, pourraient s'y glisser.

Imprimé sur papier recyclé ayant reçu l'écolabel européen pour le papier graphique

(<http://ec.europa.eu/environment/ecolabel>)

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2015

ISSN 1563-4159 (version imprimée)

ISSN 2363-1228 (version epub)

ISSN 2363-1228 (version PDF)

© Union européenne, 2015

© Couverture: Goderuna, urbancow, blackred,

Cameron Strathdee/iStock.

Toutes les photos: Commission européenne, exceptées

p. 5 © fergregory/iStock; p. 6: ©AngelShark-Squatina-

CharcoDelPalo-Lanzarote2010-Valeria-EuCommission;

p. 7 © VichoT/iStock; p. 9: ©aboutcyprus.org.cy/en/

about-cyprus/gallery; p. 10: baranozdemir/iStock.

p. 12-14 ©'Waterford City and County Council'

Reproduction du texte autorisée moyennant mention

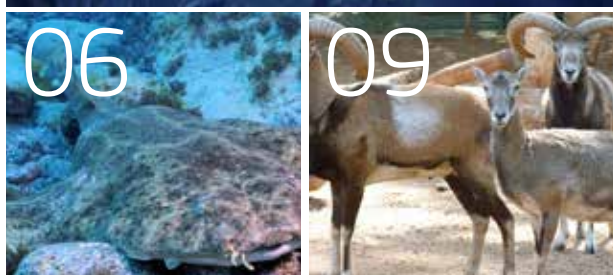
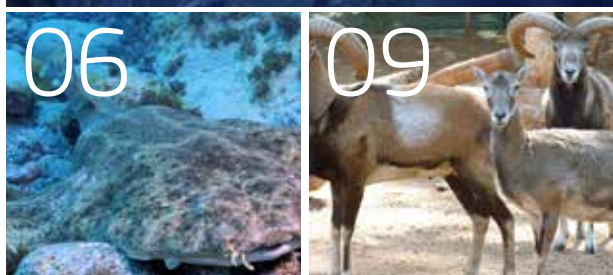
de la source

Reproduction des images interdite

Printed in Italy

Table des matières

| | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Développement durable pour tous: un nouveau programme pour 2030 | 3 |
| La publication de nouvelles listes rouges tire la sonnette d'alarme pour des espèces européennes d'oiseaux et de poissons marins | 6 |
| Révision du SEQE-UE pour atteindre les objectifs climatiques à l'horizon 2030 | 7 |
| Protéger les espèces rares contre les trafiquants | 9 |
| Le forum sur l'éco-innovation: stimuler l'innovation à l'échelle internationale | 10 |
| Le prix de la Feuille verte connaît un engouement croissant | 11 |
| Le point de vue irlandais | 12 |
| Des leçons à tirer de l'affaire d'infraction à la directive sur les déchets | 13 |
| Publications | 15 |
| Agenda | 15 |
| En bref | 16 |



» ENJEUX INTERNATIONAUX

Développement durable pour tous: un nouveau programme pour 2030

Du 25 au 27 septembre, la communauté internationale s'est réunie à New York en vue de donner son approbation finale à un nouveau cadre mondial remarquable en faveur du développement durable.

Ce projet historique intègre des objectifs mondiaux en matière de développement environnemental, social et économique dans une structure unique. Il présente en outre une série de cibles plus précises à atteindre d'ici à 2030.

« Le programme ne fuit pas les réalités de la dégradation environnementale... »

Jusqu'à présent, les objectifs environnementaux et les objectifs de développement ont trop souvent suivi des voies parallèles. Leur association dans un programme global unique permet de reconnaître que le développement durable nécessite des progrès simultanés sur trois fronts, en ciblant les questions économiques, sociales et environnementales de manière intégrée.

European Commission

THE 2030 AGENDA FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT

WE ALL ACT TOGETHER
FOR...

- PEOPLE
- PLANET
- PROSPERITY
- PEACE
- PARTNERSHIP

2015 Sustainable Development Goals
2015 European year for development
europa.eu/eyd2015

Ce programme, intitulé «Transformer notre monde: le programme de développement durable à l'horizon 2030», comprend un ensemble ambitieux de 17 objectifs de développement durable (ODD) et de 169 cibles associées. Son approbation n'a pas uniquement eu lieu à huis clos: des agences des Nations unies, des grands groupes, des parlements et des membres de la société civile ont apporté leur contribution au même titre que les gouvernements. Ils seront par ailleurs tous impliqués dans sa mise en œuvre.

Les nouveaux ODD constituent le cœur de cet accord. Équilibrés et exhaustifs, ils allient d'ambitieux objectifs environnementaux distincts à un engagement de taille en faveur de l'intégration de la durabilité dans des domaines tels que la croissance économique, la production d'énergie, l'agriculture et l'environnement urbain.

Le nouveau programme est de bon augure pour la conférence sur le climat qui se tiendra à Paris en décembre. Des termes forts sont en effet nécessaires pour lutter contre le changement climatique, ainsi que pour réaffirmer l'objectif des «deux degrés» Celsius.

Priorités intégrées de l'Union européenne

L'Union européenne (UE) a joué un rôle clé dans l'élaboration du programme à l'horizon 2030. Elle a occupé une position de premier plan, établi des liens pendant le processus de négociation et elle s'est exprimée d'une seule voix. Elle a en outre présenté une vision cohérente, largement exposée dans l'accord.

Le nouveau programme entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2016 et devra être mis à exécution d'ici à 2030. Il tient compte des priorités de l'UE, y compris des liens intrinsèques entre l'éradication de la pauvreté et la recherche de durabilité sous toutes ses formes, des interactions importantes entre les objectifs et les cibles, ainsi que de la nécessité d'adopter une approche intégrée pour sa mise en œuvre.

Le changement principal porte sur le nouveau principe d'universalité. Le cadre prend en compte les changements géopolitiques des quinze dernières années, et ses objectifs et ses cibles s'appliquent à tous les pays. Il s'agit par ailleurs d'un programme adressé à tout le monde: les gouvernements, les pouvoirs publics locaux, les entreprises, les industries et surtout les citoyens.

Mettre à profit les OMD

Les prédécesseurs des objectifs de développement durable, les objectifs du millénaire pour le développement (OMD), visaient principalement la lutte contre l'extrême pauvreté. Ils ont permis de sortir des millions de personnes de la misère, mais n'ont toutefois pas pu remédier à tout: 1 milliard de personnes vivent encore dans une extrême pauvreté, et des défis climatiques très importants subsistent: deux tiers des services fournis par la nature, dont les terres fertiles, l'eau potable et l'air pur, sont en déclin.

Les ODD viennent pallier les manquements des OMD en intégrant les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable, ainsi que les droits de l'homme, l'égalité entre les femmes et les hommes, l'état de droit, la bonne gouvernance et le concept de sociétés en paix et ouvertes à tous, dans la mesure où des actions seront nécessaires sur de nombreux fronts pour sortir 1 milliard de personnes de la pauvreté.

Un programme tourné vers l'avenir

Après New York, l'UE devra réviser son approche du développement durable, afin de s'assurer que les nouveaux ODD sont mis en œuvre en Europe, et ce en collaboration avec des partenaires internationaux. Bien que la plupart des éléments nécessaires à cette mise en œuvre soient déjà en place, certaines lacunes pourraient devoir être comblées. Des initiatives à venir, comme le train de mesures pour l'économie circulaire, conçu pour lutter contre les modes de production et de consommation non durables, joueront un rôle important.

En matière de production et de consommation durables, l'ODD 12 évoque la réduction, à hauteur de 50%, du gaspillage alimentaire mondial au niveau de la vente au détail et des consommateurs et invite à réduire les pertes alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement. Il encourage également les grandes entreprises et les entreprises transnationales à adopter des pratiques viables et à intégrer dans leurs rapports périodiques des informations sur la durabilité de leurs activités. Le document en appelle également à l'élimination progressive des subventions nuisibles et à la restructuration de la fiscalité, afin de mettre en évidence les incidences environnementales.

Concernant la conservation et l'exploitation durable des océans, l'ODD 14 invite les gouvernements à lutter contre les déchets marins, en empêchant et en réduisant nettement la pollution marine de tous types d'ici à 2025. Le programme souligne également l'importance d'établir un nouveau plan d'action contre le trafic d'espèces sauvages. À cet effet, l'ODD 15 sur la perte des écosystèmes et de la biodiversité incite les gouvernements à prendre des mesures visant à mettre un terme au braconnage et au trafic d'espèces protégées.

Efforts internationaux

La véritable épreuve pour le programme sera sa mise en œuvre. Pour qu'il offre les résultats escomptés, le programme devra être étayé par un nouveau partenariat mondial plus solide, où des acteurs du secteur public et du secteur privé de tous les pays joueront un rôle et contribueront équitablement aux progrès à l'échelle nationale et mondiale. Une bonne combinaison de mesures politiques, de lois, d'outils, de bonne gouvernance et d'institutions compétentes et efficaces sera essentielle.

La plupart des outils de mise en œuvre figurent dans le Partenariat mondial défini à Addis-Abeba et réaffirmé à New York. Cette situation confirme le passage à un nouveau paradigme en matière de développement durable, centré sur la bonne gouvernance et imposant des responsabilités à tous. Elle met en exergue la primauté des actions nationales et l'importance des politiques, en soulignant l'engagement en faveur de politiques cohérentes pour tous et l'égalité entre les femmes et les hommes comme priorité globale. L'UE s'appuiera sur le programme pour étudier l'avenir de la stratégie Europe 2020 et soutenir d'autres acteurs dans leurs efforts de mise en œuvre.

Les ODD permettront également de définir le soutien continu de l'Europe aux pays en développement, en particulier les plus pauvres et les plus vulnérables, y compris via l'aide publique au développement (APD) de l'UE, ainsi que d'autres formes de soutien non financier des pays pauvres.

L'UE et ses États membres restent les principaux fournisseurs mondiaux d'aide publique au développement. L'UE a renouvelé son engagement visant à donner collectivement 0,7% du



revenu national des donateurs en guise d'aide publique au développement pendant la durée du programme de développement durable à l'horizon 2030, avec des objectifs encore plus ambitieux pour les pays les moins développés.

Afin que des actions se concrétisent, les signataires du programme s'engagent à réaliser des examens efficaces aux niveaux national et régional, afin de suivre et de maximiser les progrès. À cet égard, un examen participatif global, ouvert et transparent constituera un élément essentiel.

Le programme ne fuit pas les réalités de la dégradation environnementale. Il indique au contraire que «la survie de nombreuses sociétés et des systèmes de soutien biologiques de la planète sont en jeu». Son ton se veut néanmoins résolument optimiste: «Toutefois, c'est aussi le moment d'immenses opportunités. Des progrès notables ont été accomplis en matière de développement.» Il est temps de mettre à profit ces progrès!

Plus d'informations

- » https://ec.europa.eu/europeaid/home_en
- » <http://www.undp.org/content/undp/fr/home/mdgoverview/post-2015-development-agenda/>
- » http://ec.europa.eu/clima/index_fr.htm
- » http://ec.europa.eu/environment/international_issues/index_en.htm

La publication de nouvelles listes rouges tire la sonnette d'alarme pour des espèces européennes d'oiseaux et de poissons marins

Deux nouvelles listes rouges européennes dévoilées durant la Semaine verte 2015 ont fourni des informations scientifiques extrêmement détaillées sur l'état des espèces d'oiseaux et de poissons marins d'Europe.

Elles confirment un recul général inquiétant de la biodiversité, avec 12,6% des espèces d'oiseaux et 7,5% des espèces de poissons menacées d'extinction. Parmi ces chiffres, 10 espèces d'oiseaux sont désormais gravement menacées.

« Sans biodiversité, la vie s'apparente à un désert. Il ne suffit pas d'être conscient de la menace, il faut agir. »

Pia Bucella, directrice du capital naturel, DG Environnement

Mais toutes les nouvelles ne sont pas mauvaises. Ces deux listes démontrent aussi que les activités de conservation donnent des résultats. Les stocks de morue de l'Atlantique et de thon rouge de l'Atlantique se reconstituent, tout comme les populations de pélicans frisés, tandis que les bouvreuils des Açores sont passés de 40 à 400 paires. Selon Angelo Caserta, directeur régional de BirdLife Europe, «la science nous montre que, si nous agissons dès aujourd'hui, les espèces reviendront».

«Les évaluations réalisées dans le cadre de ces listes rouges sont extrêmement importantes, dans la mesure où elles nous informent des domaines où nous devrions redoubler d'efforts pour éviter la perte de nouvelles espèces», a expliqué Pia Bucella, directrice du capital naturel à la DG Environnement. «Nous faisons bon usage de toutes ces informations dans l'élaboration des politiques au niveau de l'UE.»

Des efforts combinés

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) élabore depuis un demi-siècle des listes rouges faisant état des dangers qui menacent les espèces naturelles de la planète. Il y a dix ans, elle a commencé à réaliser des études spécifiques à l'Europe, avec l'aide financière de la Commission. Quelque 10 000 espèces ont déjà été analysées, des mammifères aux



reptiles, en passant par les libellules et les plantes médicinales. «Au total, au moins 1 677 espèces sont menacées en Europe, soit 22,5%», a affirmé Ana Nieto, chargée de la conservation de la biodiversité européenne à l'UICN.

«La liste rouge ne se limite pas à une simple liste», a expliqué Jean-Christophe Vié, directeur adjoint du programme mondial des espèces de l'UICN. «Elle se fonde sur la science et est élaborée à l'aide d'un vaste réseau de spécialistes. Il s'agit d'un point de départ pour les actions de conservation.» Pour les deux nouvelles études, l'UICN a fait appel à BirdLife International et à des centaines de scientifiques et bénévoles.

Parmi les 1 220 espèces de poissons marins vivant dans les eaux européennes, les requins et les raies sont le plus en danger, avec 40% de leur population menacée d'extinction. La surpêche constitue la principale menace, qu'il s'agisse d'une pêche ciblée ou de prises accessoires. Selon Christina Ieronymidou, assistante de recherche pour BirdLife Europe, les oiseaux sont surtout menacés par la chasse illégale (en particulier les rapaces), l'agriculture, la pollution et les espèces envahissantes.

M. Caserta a accusé l'agriculture intensive et la politique agricole commune de l'Union européenne de favoriser le déclin des espèces européennes d'oiseaux. «La liste rouge est un signal d'alarme, un appel à l'action», a-t-il conclu. «Elle nous dit que nous devons agir.»

Plus d'informations

- » <http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/species/redlist>
- » <http://www.iucnredlist.org/initiatives/europe>

Révision du SEQE-UE pour atteindre les objectifs climatiques à l'horizon 2030

La Commission européenne a dévoilé sa proposition de révision du système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne (SEQE-UE), qui entrera en vigueur en 2021. Cette révision accélérera les réductions d'émissions et permettra à l'UE de respecter son engagement visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40% à l'horizon 2030.

En juillet, la Commission européenne a publié une proposition de révision du système d'échange de quotas d'émission de l'UE (SEQE-UE). Cette proposition définit les mesures nécessaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) à partir de 2021, afin d'honorer les engagements de l'UE en matière de changement climatique pour 2030.

En octobre 2014, les dirigeants européens ont adopté un nouveau cadre d'action en matière de climat et d'énergie, qui comprend un engagement visant à réduire les émissions de GES au niveau national d'au moins 40% d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 1990. Cet engagement constitue l'une des principales contributions de l'Europe aux efforts mondiaux de lutte contre le changement climatique, au sujet de laquelle un accord devrait être adopté lors de la conférence sur le climat qui se tiendra à Paris en décembre.

« Avec ces propositions, l'Europe est une fois de plus à la pointe de la transition mondiale vers une société à faibles émissions de carbone. »

Miguel Arias Cañete, commissaire européen chargé de l'action pour le climat et l'énergie

Les modifications du SEQE-UE représenteront la première étape législative de l'Union pour atteindre l'objectif de réduction des émissions d'ici à 2030. Elles sont établies pour garantir que le système d'échange de carbone — premier et principal système de ce type au monde — reste le moyen le plus efficace et abordable pour réduire les émissions au cours des dix prochaines années. Le SEQE-UE concerne quelque 11 000 centrales électriques et établissements industriels de 31 pays, ainsi que les émissions des vols opérés entre les aéroports européens.

« Les actes sont plus éloquents que les paroles. Nous prenons aujourd'hui des mesures décisives en vue de transcrire dans des actes juridiques l'objectif que s'est fixé l'Union de réduire ses émissions d'au moins 40% d'ici à 2030. Mon message





à nos partenaires internationaux, dans la perspective de la conférence de Paris sur le climat, est le suivant: «L'Union respecte ses engagements internationaux». Et mon message à l'intention des investisseurs, des entreprises et de l'industrie est: «Investissez dans l'énergie propre; l'énergie propre, c'est l'avenir, c'est la croissance à long terme». Avec ces propositions, l'Europe est une fois de plus à la pointe de la transition mondiale vers une société à faibles émissions de carbone», a déclaré Miguel Arias Cañete, commissaire européen chargé de l'action pour le climat et l'énergie, en dévoilant la proposition.

Un plafond de plus en plus bas et des quotas mieux ciblés

Conformément aux objectifs climatiques et énergétiques à l'horizon 2030, les émissions des secteurs couverts par le SEQUE-UE devront être réduites de 43% d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 2005. À cet effet, la quantité globale de quotas d'émission du système devra baisser plus rapidement après 2020. Elle diminuera à une cadence annuelle de 2,2% à partir de 2021, par comparaison avec le rythme actuel de 1,74%. Au cours des dix années précédant 2030, elle représentera une réduction supplémentaire des émissions de quelque 556 millions de tonnes, soit l'équivalent des émissions annuelles actuelles du Royaume-Uni.

Une part importante de quotas continuera d'être vendue aux enchères pendant la prochaine période d'échange, et les quotas d'émission restants, soit 6,3 milliards pour 2021-2030, seront octroyés gratuitement. La proposition prévoit une distribution plus ciblée des quotas gratuits à l'avenir, en particulier pour aider les secteurs les plus susceptibles de délocaliser leurs activités de production en dehors de l'UE dans des régions disposant de politiques climatiques moins ambitieuses (un phénomène baptisé «fuite de carbone»). Environ 50 secteurs considérés comme les plus susceptibles de délocaliser leur production pourront bénéficier de ces quotas gratuits.

La révision introduira également des règles plus flexibles, afin que le nombre de quotas gratuits corresponde mieux aux données relatives à la production. Toutes les valeurs de référence utilisées pour l'octroi des quotas gratuits seront par ailleurs mises à jour, afin de refléter les progrès technologiques enregistrés depuis 2008. En outre, environ 400 millions de quotas supplémentaires seront distribués aux installations nouvelles et en pleine croissance via une réserve destinée aux nouveaux entrants.

Les recettes provenant de la mise aux enchères des quotas continueront de revenir aux États membres, à condition que la moitié au moins finance des mesures en faveur du climat et de l'énergie. La proposition de révision comprend une plus longue liste de mesures recommandées, afin de couvrir le

soutien accordé à l'action pour le climat dans des pays vulnérables en dehors de l'UE, de proposer une compensation des frais d'électricité accrus pour les secteurs grands consommateurs d'électricité et d'encourager la formation et la reconversion sur le marché de l'emploi en rapport avec la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Innovation et modernisation

La proposition de révision comprend également la création de deux nouveaux fonds, destinés à aider l'industrie et le secteur de l'électricité dans la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Ces deux fonds seront financés par le produit de la mise aux enchères.

Le **Fonds pour l'innovation** élargira le soutien existant en faveur des technologies innovantes. Il fournira environ 450 millions de quotas au secteur des énergies renouvelables, au captage et au stockage du carbone, ainsi qu'à l'innovation à faible intensité de carbone dans les secteurs à forte intensité énergétique. Il s'appuiera sur la réussite de l'actuel programme de financement visant à soutenir l'innovation à faible intensité de carbone (NER 300).

Un **Fonds pour la modernisation** mettra à disposition 310 millions de quotas pour favoriser la modernisation du secteur de l'énergie et stimuler l'efficacité énergétique dans les dix États membres à plus faibles revenus. Ces pays pourront continuer à recevoir des quotas gratuits à titre d'aide pour moderniser leur secteur de l'énergie.

Prochaines étapes

La Commission européenne a mis au point cette nouvelle proposition à la suite d'une consultation approfondie sur plusieurs aspects du système et en s'appuyant sur plus de 500 contributions. Cette proposition est à présent soumise à l'examen des autres institutions de l'UE.

Comment fonctionne le SEQUE-UE?

Le SEQUE-UE repose sur un principe de «plafonnement et d'échange». Un plafond, ou une limite, est fixé pour la quantité totale de certains GES qui peuvent être émis par les usines, les centrales électriques et les autres installations du système. Le plafond est abaissé au fil du temps de manière à diminuer les émissions totales.

Dans les limites de ce plafond européen, les entreprises reçoivent ou achètent des quotas d'émission qu'elles peuvent échanger si elles le souhaitent. Elles peuvent également acheter un nombre limité de crédits internationaux issus de projets de réduction des émissions menés dans d'autres parties du monde. La disponibilité limitée des quotas leur confère une certaine valeur.

Chaque année, une entreprise doit restituer un nombre de quotas suffisant pour couvrir ses émissions totales sous peine de se voir imposer de lourdes amendes. Si elle réduit ses émissions, elle peut choisir de conserver les quotas non utilisés pour couvrir ses besoins futurs ou de les vendre à une autre entreprise qui en a besoin. La flexibilité offerte par cet échange assure une réduction des émissions au moindre coût.

Plus d'informations

- » <http://ec.europa.eu/clima/policies/ets/>
- » http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-15-5352_en.htm
- » http://ec.europa.eu/priorities/energy-union/index_fr.htm

Protéger les espèces rares contre les trafiquants

En rejoignant la CITES, un accord international tendant à enrayer le trafic illégal d'espèces sauvages végétales et animales, l'Union européenne participe à la protection de plus de 35 000 espèces emblématiques et espèces en danger.

L'Union européenne (UE) est devenue la 181^e partie à la convention sur le commerce international des espèces menacées d'extinction (CITES), un accord international tendant à enrayer le trafic illégal d'espèces sauvages végétales et animales.

« La CITES est pour la communauté internationale le meilleur moyen de lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages et le commerce illégal et non durable de ces espèces. »

Karmenu Vella, commissaire européen chargé de l'environnement, des affaires maritimes et de la pêche

«Le trafic de drogues, le trafic d'armes, la traite d'êtres humains et le trafic d'espèces sauvages reposent sur les mêmes filières clandestines», a déclaré Karmenu Vella, commissaire européen chargé de l'environnement. «L'adhésion à la convention CITES est un grand pas en avant dans l'élaboration de notre plan d'action visant à intensifier la lutte contre le trafic d'espèces sauvages.»

La CITES veille à ce que le commerce de produits dérivés d'espèces sauvages puisse avoir lieu, à condition que les pays exportateurs présentent la garantie que ces produits proviennent de sources durables et légales.

Le mouflon de Chypre compte parmi les sous-espèces européennes endémiques protégées par la convention. Quasi décimé par les braconniers au cours du siècle dernier, il compte aujourd'hui quelque 3 000 représentants. Ces animaux rares et craintifs figurent toujours sur la liste rouge des espèces menacées de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Leur protection est donc importante.

Lutter contre les réseaux criminels

L'UE et ses États membres soutiennent la convention CITES de 1973 depuis de nombreuses années, mais, avant 2013, seuls les pays pouvaient devenir «parties» à la convention à titre



individuel. Les règles ont à présent changé. En rejoignant la CITES en tant que partie, l'UE peut exercer une influence accrue sur les questions environnementales et commerciales au niveau mondial, en collaborant avec des agences de lutte contre la criminalité comme Interpol, l'Organisation mondiale des douanes et l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime.

Le trafic d'espèces sauvages est devenu une activité rapportant des milliards d'euros, impliquant de plus en plus d'associations de malfaiteurs et motivée par la demande illicite d'espèces végétales et de parties d'espèces animales protégées.

«La CITES est pour la communauté internationale le meilleur moyen de lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages et le commerce illégal et non durable de ces espèces. Elle nous permet de mettre à profit l'expertise acquise dans le démantèlement d'autres filières clandestines», a ajouté Karmenu Vella.

Le braconnage menace la survie d'animaux emblématiques, tels que les tigres, les éléphants et les rhinocéros. À titre d'exemple, le nombre d'éléphants d'Afrique massacrés illégalement a doublé au cours des dix dernières années. Bien que l'UE ait adopté les règles de la CITES il y a plus de trente ans, l'Europe demeure un important marché pour les trafiquants d'espèces sauvages et un point de transit pour leur commerce illégal entre l'Asie et l'Afrique. Par conséquent, la Commission collabore étroitement avec les États membres, tous parties à la CITES, afin d'intensifier la coopération et l'application des réglementations, d'alourdir les sanctions et de sensibiliser le public.

Dans le cadre d'une réponse plus large, la Commission compte proposer l'adoption d'un plan d'action européen contre le trafic d'espèces sauvages en 2016, en vue de mieux protéger les espèces européennes menacées, comme l'ours, le loup et le lynx.

Plus d'informations

- » http://ec.europa.eu/environment/cites/gaborone_en.htm
- » http://ec.europa.eu/environment/cites/trafficking_en.htm
- » <http://www.cites.org/fra>

Le forum sur l'éco-innovation: stimuler l'innovation à l'échelle internationale

L'éco-innovation a un rôle clé à jouer dans la réalisation de la future stratégie de la Commission européenne en faveur de l'économie circulaire. Des événements tels que le Forum sur l'éco-innovation peuvent contribuer à la mise en place d'une croissance économe en ressources grâce à la collaboration internationale.

L'éco-innovation joue un rôle important dans le raccourcissement du cycle de vie des produits et la stimulation de nouveaux modèles d'entreprises plus économes en ressources. La collaboration entre les parties prenantes, les entreprises et les décideurs régionaux est essentielle. Des approches collaboratives sont cruciales pour permettre aux entreprises éco-innovantes, en particulier les petites et moyennes entreprises (PME), de pénétrer les marchés existants et d'en créer de nouveaux.

« Le marché [des éco-industries] se chiffre à mille milliards d'euros et devrait doubler dans les cinq ans. »

Karmenu Vella, commissaire européen chargé de l'environnement, des affaires maritimes et de la pêche

Le forum sur l'éco-innovation de la Commission offre une excellente plate-forme pour les dirigeants d'entreprise et les décideurs politiques qui souhaitent échanger de bonnes pratiques et développer des synergies qui favoriseront une croissance verte.

Le forum de cette année, la 19^e édition, se tient à Séoul (République de Corée) les 27 et 28 octobre 2015. Intitulé «Opportunités commerciales dans le secteur de l'éco-innovation: des matériaux et des produits pour un avenir durable», cet événement présente les dernières tendances politiques dans le domaine de l'économie circulaire dans l'UE et en Corée du Sud. Il promeut en outre les possibilités de collaboration existantes pour les entreprises éco-innovantes et met à l'honneur une série d'études de cas et de bonnes pratiques. Il s'agit également d'un événement de rencontre pour les PME sud-coréennes et européennes qui offrira de nombreuses opportunités de mise en réseau, notamment à l'occasion d'une visite de la plus grande foire commerciale des éco-industries de Corée.

Ce forum est l'occasion de découvrir comment l'innovation peut contribuer à un développement durable. L'un des objectifs de développement durable récemment adoptés, par exemple, vise



«une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie [...] [et à] réduire considérablement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement». L'atteinte de cet objectif nécessitera une coopération renforcée entre le secteur public et le secteur privé dans le domaine de l'innovation, afin de rendre les procédés de production industriels plus propres.

L'industrie chimique est au cœur de cette transformation. En 2013, l'UE était le plus grand exportateur de produits chimiques au monde, avec 42,5% des exportations mondiales. Onze des trente principaux pays producteurs de produits chimiques sont européens, avec un chiffre d'affaires global de 543 milliards d'euros. Douze des trente plus grands producteurs de produits chimiques sont toutefois asiatiques, avec une part du marché mondial de 51,5%, ce qui dénote bien la complexité de la chaîne d'approvisionnement.

L'UE et la République de Corée sont résolues à prendre des mesures pour promouvoir la transition vers une économie plus circulaire, comme l'ont montré les débats menés lors du sommet bilatéral de septembre dernier, dont l'objectif était de renforcer le partenariat stratégique entre les deux parties.

Les innovateurs ont besoin de partenaires fiables pour exporter et adapter leurs solutions et les événements tels que le forum ont été créés dans cet état d'esprit. La réunion de Séoul est l'occasion d'explorer les mécanismes de coopération existants en aidant les innovateurs à accéder à des marchés internationaux dans le contexte plus large UE-Asie. Le thème central de cette année porte sur les opportunités dans le secteur chimique dans le domaine de l'éco-innovation, ainsi que le soutien aux entreprises innovantes et les nouvelles bonnes pratiques.

Plus d'informations

- » http://ec.europa.eu/environment/ecoap/index_fr.htm
- » http://ec.europa.eu/environment/ecoinnovation2015/2nd_forum/index_en.htm

Le prix de la Feuille verte connaît un engouement croissant

L'Espagne et le Portugal se partagent les honneurs dans le cadre du concours de la Feuille verte européenne 2015.

L'initiative «Feuille verte» de la Commission européenne félicite ses premiers gagnants. En juin, la ville espagnole de Mollet del Vallès et la ville portugaise de Torres Vedras ont été récompensées par le commissaire européen chargé de l'environnement, Karmenu Vella, lors d'une cérémonie qui s'est tenue à Bristol (Royaume-Uni), ville lauréate du prix de la Capitale verte de l'Europe cette année.

« J'espère que ces villes, premières lauréates de la Feuille verte européenne, serviront de modèles et inciteront les autres villes à mieux protéger l'environnement à l'avenir. »

Karmenu Vella, commissaire européen chargé de l'environnement, des affaires maritimes et de la pêche

Le commissaire Vella a félicité les deux villes lauréates: «J'espère que ces villes, premières lauréates de la Feuille verte européenne, serviront de modèles et inciteront les autres villes à mieux protéger l'environnement à l'avenir.»

Pour mémoire

Ce prix, qui est ouvert aux villes européennes de 20 000 à 100 000 habitants, récompense la volonté d'obtenir de meilleurs résultats environnementaux, en mettant l'accent sur la croissance verte et la création d'emplois.

L'initiative pilote de 2015 a enregistré la participation de huit villes de sept pays de l'Union européenne, qui ont toutes poursuivi les trois principaux objectifs du prix: présenter un bon bilan environnemental et s'engager en faveur de la croissance verte, chercher activement à renforcer la conscience écologique des citoyens et jouer un rôle d'«ambassadeur vert» pour encourager d'autres villes à viser un meilleur développement urbain durable.

Les villes gagnantes devraient bénéficier d'une relance du tourisme, d'une hausse des investissements, d'une couverture médiatique, de débouchés commerciaux et possibilités de jumelage, ainsi que d'une meilleure qualité de vie pour leurs citoyens.

Occasion capitale

Le concours de l'année prochaine est déjà lancé; les inscriptions pour le prix de la Feuille verte européenne 2016 seront clôturées le 19 octobre. Pour de plus amples détails, veuillez consulter le portail d'inscription de la Feuille verte européenne et du prix de la Capitale verte de l'Europe: <http://form.europeangreencapital.ie/>

Un groupe d'experts évaluera les candidatures sur la base de plusieurs critères, y compris les initiatives pour lutter contre le changement climatique, les performances énergétiques, la mobilité, la biodiversité, la gestion de l'eau et des déchets, et la qualité de l'air.

Mollet del Vallès, en Catalogne, compte environ 52 000 citoyens dans le Vallès Oriental, à 20 km de Barcelone. Les juges ont été impressionnés par le plan de mobilité urbaine de la ville, qui donne la priorité à la mobilité des piétons, aux transports publics et au débat avec les parties prenantes. Ils ont également été frappés par son plan d'action pour la qualité de l'air, qui promeut un mode de transport durable et vise à réduire la pollution. La ville a également réalisé un zonage acoustique, afin de protéger les zones présentant un intérêt particulier contre la pollution et les conflits sonores. Finalement, l'initiative et le véhicule Green Point Mobile ont permis d'améliorer la collecte et le traitement des déchets et de stimuler les efforts de récupération et de recyclage de la municipalité.

Torres Vedras, municipalité portugaise située à 50 km au nord de Lisbonne et comptant environ 72 000 habitants, a également remporté le prix de la Feuille verte grâce à sa stratégie en faveur de la mobilité. La ville s'est dans un premier temps penchée sur l'intermodalité avant d'élaborer un plan ambitieux englobant la mobilité intelligente, la multimodalité et les véhicules propres. Plusieurs projets visant à limiter l'exploitation non durable des ressources naturelles et à réduire la perte de biodiversité ont été mis sur pied. Ils consistent notamment à planter des arbres, à promouvoir l'agriculture et les jardins urbains et à impliquer les habitants dans la protection des paysages. Le plan de gestion de l'eau vise à diminuer la consommation d'eau et à réutiliser les eaux usées traitées. Le centre d'éducation à l'environnement entend modifier le comportement des citoyens en menant des activités de sensibilisation, en particulier pour les enfants et pour les jeunes.

Plus d'informations

- » <http://ec.europa.eu/environment/europeangreencapital/europeangreenleaf/index.html>
- » <http://ec.europa.eu/environment/europeangreencapital/wp-content/uploads/2015/06/EGL-2015-Good-Practice-Report.pdf>

Le point de vue irlandais

Il y a dix ans, la Cour de justice de l'Union européenne a déclaré l'Irlande coupable d'infractions systématiques à la directive-cadre sur les déchets.

Pat Fenton, attaché environnemental de la représentation permanente irlandaise auprès de l'UE à Bruxelles, revient sur cette affaire dont il s'est chargé dès le début.

«Nous savions que cette affaire serait très problématique pour nous», explique Pat Fenton en se remémorant les conclusions de l'avocat général de 2004 sur l'affaire de la Commission contre l'Irlande, un avis rendu un an avant l'arrêt de la Cour (C 494/01), qui a reconnu l'Irlande coupable d'infraction à la directive-cadre sur les déchets.

« Nous ne fuyons plus les problèmes. Nous disposons d'une procédure pour les régler. »

Pat Fenton, attaché environnemental



M. Fenton, à l'époque membre du ministère de l'environnement à Dublin, était chargé de préparer la réponse irlandaise. Sa première tâche fut de s'assurer que les instances dirigeantes acceptent la réforme et de créer un groupe de travail. Il devait également mettre le ministère des finances à contribution, afin qu'il accepte de payer pour le nettoyage des décharges illégales.

Ne pas se jeter la pierre

L'un des premiers défis auxquels il a été confronté fut la coopération avec les autorités locales chargées de la collecte et de l'élimination des déchets. Bon nombre refusaient de collaborer et étaient dans le déni. «Nous ne disposons pas

des ressources nécessaires», arguaient-elles. Il est toutefois rapidement devenu évident qu'il fallait cesser de se rejeter la pierre et s'atteler à la tâche.

L'argent récolté à l'aide de la taxe irlandaise sur les sacs en plastique et de l'impôt sur les décharges a permis de financer une nouvelle équipe d'agents chargés de lutter contre les décharges illégales. L'agence irlandaise de protection de l'environnement a mis en place un réseau national pour soutenir l'application des lois, ainsi qu'un modèle à suivre pour garantir la cohérence. Elle a mis en place une ligne téléphonique nationale pour les plaintes environnementales et informé les instances judiciaires que les faibles amendes n'avaient aucun effet dissuasif sur les contrevenants.

D'autres problèmes ont été mis au jour dans le cadre de cette affaire: quarante-deux sites ont finalement été joints au dossier, contre douze à l'origine. «Nous avons ainsi pu éviter de revenir devant la Cour pour d'autres affaires, disposer des mêmes principes d'application et obtenir des financements», explique M. Fenton. «Et nous avons pu arguer que les retards étaient dus aux procédures administratives et non à un manque de volonté.»

Lorsqu'il a été découvert que 250 000 tonnes de déchets domestiques avaient été illégalement déversées de l'autre côté de la frontière, l'Irlande a dès lors coopéré avec les autorités d'Irlande du Nord et la Commission pour éviter qu'un dossier distinct ne soit constitué au sujet de ces expéditions transfrontalières. La gestion de ces expéditions est passée de 25 autorités différentes à une seule.

De nouveaux comportements face aux déchets, une coopération renforcée et un véritable réseau de mise en application font partie des retombées positives de cette affaire, affirme M. Fenton. «Nous ne fuyons plus les problèmes. Nous disposons d'une procédure pour les régler, pour en évaluer les risques et pour les gérer, avec la coopération de l'État.» Trouver les fonds nécessaires fut la tâche la plus ardue, surtout en cette période d'austérité, mais le ministère irlandais des finances savait que l'inaction risquait de lui valoir des amendes quotidiennes.

M. Fenton a déjà partagé son expérience avec des fonctionnaires confrontés aux mêmes problèmes de décharges illégales en Grèce, où les décideurs politiques ne sont pas pleinement conscients de la gravité du problème et de la possibilité de se voir imposer des amendes quotidiennes.

«Je souhaitais les rassurer et leur expliquer que la résolution du problème prenait du temps», explique-t-il. «Une fois que vous disposez d'un plan d'action, la Commission est disposée à vous laisser du temps.»

Plus d'informations

» <http://www.epa.ie/enforcement/pa/network/#.ViofvCspqAx>

Des leçons à tirer de l'affaire d'infraction à la directive sur les déchets



La Commission européenne vient de clôturer des poursuites en cours depuis une dizaine d'années contre l'Irlande pour des infractions multiples et systématiques à la directive-cadre de l'UE relative aux déchets.

Afin de se conformer à la décision rendue par la Cour de justice de l'Union européenne en 2005, l'Irlande a entrepris une réforme complète des opérations de mise en application de la législation sur les déchets pour l'ensemble de ses autorités locales, fermé les décharges illégales et fourni les fonds nécessaires pour rétablir les terrains dégradés et compenser les dommages occasionnés. Cette réforme de grande ampleur a permis de transformer le secteur des déchets en Irlande et, les deux parties étant désormais satisfaites du résultat, des enseignements pourraient être tirés de cette expérience par d'autres pays.

« Des problèmes étaient signalés partout dans le pays. »

Fonctionnaire de la Commission européenne

Des montagnes de déchets

La Commission a commencé à recevoir des plaintes d'organisations et de citoyens irlandais à la fin des années 90. Ils dénonçaient la présence de décharges et de parcs de ferraille illégaux ainsi que l'inaction des autorités locales.

Les autorités locales irlandaises avaient pour habitude de jeter les déchets domestiques dans des décharges aux abords des villes. Rien n'était prévu pour empêcher les polluants de pénétrer dans le sol et l'eau, et bon nombre de ces sites étaient situés dans des zones humides précieuses sur le plan environnemental. La Commission a exhorté les autorités irlandaises à réagir rapidement pour fermer ces décharges.

Mais les années ont passé et la situation n'a fait qu'empirer. « Des problèmes étaient signalés partout dans le pays », se rappelle un fonctionnaire de la Commission. Les individus en infraction étaient rarement poursuivis et les amendes étaient tellement minimales (dans une affaire, 100 euros, par rapport à 1 000 euros pour demander une autorisation de site de déchets) qu'elles n'avaient aucun effet dissuasif. Dans le même temps, de larges volumes de déchets domestiques irlandais étaient envoyés illégalement de l'autre côté de la frontière, en Irlande du Nord (Royaume-Uni), et plus de 340 parcs de ferraille illégaux étaient en activité. C'était comme si la directive relative aux véhicules hors d'usage n'avait jamais existé.



La goutte qui fit déborder le vase pour la Commission fut la création d'une décharge à Tramore, dans le comté de Waterford, près d'une zone humide d'importance internationale. Il aura fallu quatre ans à l'agence irlandaise de protection de l'environnement pour traiter une demande d'autorisation pour la décharge, tandis que cette dernière ne faisait que s'étendre davantage sur la zone humide.

La Commission a donc traduit l'Irlande en justice dans le cadre de la toute première affaire concernant une infraction systématique à la directive-cadre sur les déchets. Les nombreux éléments de preuve indiquaient un grave problème de gouvernance. Douze sites étaient concernés à l'origine, mais à mesure que l'ampleur du problème se révélait, ce nombre a été porté à quarante-deux.

«Indéfendable»

L'arrêt du 22 avril 2005 a retenu l'attention et provoqué un rapide changement d'approche. Pat Fenton a été nommé par le gouvernement irlandais pour gérer la réponse à apporter à l'arrêt. «Lorsque j'ai pris connaissance de l'affaire, j'ai pensé: "Mon Dieu, la plupart de ces dossiers sont indéfendables." Il est impossible de nier qu'il s'agit d'une infraction systématique.»

Selon lui, le défi consistait à contourner le problème et à le transformer en avantage (voir l'article «Le point de vue irlandais»). M. Fenton, employé par le ministère de l'environnement, était chargé de la coordination de l'énorme programme de réforme. Celui-ci prévoyait notamment la création d'un réseau de mise en application à l'échelle du pays, afin de faciliter le recrutement et le déploiement de nouveaux fonctionnaires dont la mission serait de traquer les décharges illégales. Cette réforme a permis d'entamer les premières poursuites sérieuses contre les coupables d'infractions. Elle a également alloué les fonds nécessaires au nettoyage des sites et à la compensation des dégâts observés sur les sites de décharges, à l'aide d'une taxe dédiée au paiement des coûts d'application. Le nombre de parcs de ferraille est passé d'environ 340 à seulement 4.

Un programme de mesures approuvé par le gouvernement irlandais en 2012 a joué un rôle dans la clôture du dossier. Ce document, mis à jour tous les six mois, détaillait les mesures prises pour se conformer au jugement. Grâce à l'approche décisive et structurée de l'Irlande, la Commission a pu s'assurer que des progrès réguliers étaient réalisés.

Les coûts étaient importants, environ 300 millions d'euros, en particulier en période d'austérité budgétaire, mais ils auraient pu être encore plus élevés. Si les États membres ne se conforment

pas à un arrêt de la Cour, la Commission peut à tout moment les traduire à nouveau en justice et réclamer des amendes pouvant s'élever à 10 millions d'euros tous les six mois.

Le pire a pu être évité

«Nous sommes partis d'une situation où les gens nous soumettaient des plaintes amères», se rappelle un fonctionnaire de la Commission. «Avec de l'organisation et de la détermination, un État membre peut donc manifestement éviter la catastrophe et aboutir à une situation où presque toutes les parties concernées sont satisfaites de la manière dont l'affaire a été traitée. Nous recevons très peu de plaintes désormais.»

Maintenant que les dernières pièces du puzzle ont été assemblées, la Commission a décidé de clôturer le dossier.

Une nouvelle zone humide en guise de compensation

La décharge illégale de Tramore avait tellement endommagé un marais salant que la Commission a exigé une compensation. Afin de créer une «zone humide compensatoire», les autorités locales ont acheté un autre terrain à proximité et laissé la mer l'inonder, afin que les avantages qu'avait perdus la vie sauvage en raison de la décharge puissent être récupérés ailleurs. Un endroit décrit par des observateurs européens comme un «désastre» environnemental il y a quelques années est désormais nettoyé et doté d'une nouvelle zone humide.

Une aciérie abandonnée transformée en parc public

Haulbowline est le dernier site à avoir été nettoyé dans le cadre de cette affaire. L'ancienne aciérie située sur une île dans le port de Cork a été fermée et abandonnée en 2002 et des brèches dans la digue ont permis à des polluants de se propager dans l'environnement local. Une décharge de scories élargissait l'île de quelque huit hectares. Ce site représentait un «énorme problème», selon des fonctionnaires de la Commission, ainsi qu'une source de préoccupation majeure pour la population locale. À l'issue d'une procédure administrative complexe, le site sera nettoyé et transformé en parc public. La transparence a joué un rôle essentiel dans la réussite de la transformation de ce site. Les autorités locales ont créé une page internet pour tenir le public informé des progrès réalisés et traiter les problèmes rencontrés au fur et à mesure de la transformation.

Agenda

Publications



L'état de la nature dans l'UE

Tous les six ans, les États membres doivent soumettre à la Commission européenne un rapport sur l'état de conservation de plus de 2000 espèces et habitats protégés dans le cadre des directives européennes sur les oiseaux et les habitats. Les données les plus récentes (pour la période 2007-2012) révèlent que plusieurs espèces et habitats protégés montrent les premiers signes d'un rétablissement, ce qui indique que la législation pourrait commencer à porter ses fruits. L'état de nombreux autres habitats et espèces demeure toutefois inchangé et une action de conservation significative sera nécessaire pour atteindre les objectifs de la stratégie de l'UE en matière de biodiversité à l'horizon 2020.

Disponible en français

- » <http://bookshop.europa.eu/fr/the-state-of-nature-in-the-eu-pbKH0115312/?pgid=Iq1Ekni0.1ISR000K4Myc09B0000t38d5BNy;sid=b3kGVnR6eaUGWSGcvqOY8RZfIhoYJHOpaa0=?CatalogCategoryID=vAYKABstMPOAAAEJZJZEY4e5L>

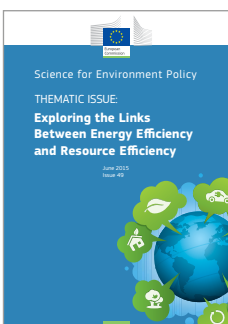


Notre planète, notre avenir

Lutter ensemble contre le changement climatique

Le changement climatique constitue l'un des plus grands défis de notre époque et nous avons tous un rôle à jouer pour lutter contre ses causes et nous adapter aux changements qu'il implique. Il s'agit du principal message de cette brochure colorée et accrocheuse qui a pour but d'informer la jeune génération de manière ludique. À l'aide d'une série d'encadrés factuels, de chiffres, d'astuces et d'un quiz, cette publication explique les réalités scientifiques qui se cachent derrière le changement climatique, ses effets dans le monde et la manière dont nous pouvons modifier notre comportement pour sauver la planète.

- » <http://bookshop.europa.eu/fr/our-planet-our-future-pbML0614050/>



Explorer les liens entre l'efficacité énergétique et l'utilisation efficace des ressources

Science for Environment Policy est un système d'alerte par courriel gratuit de la Commission européenne, qui propose des informations à jour sur les toutes dernières découvertes scientifiques dans le domaine de l'environnement. Ce numéro spécial donne un aperçu des liens qui existent entre l'efficacité énergétique et l'utilisation efficace des ressources. Il aborde des thèmes tels que la relation entre l'efficacité énergétique, l'utilisation efficace des ressources, la croissance économique et le bien-être, ainsi que les possibilités et les défis liés à l'amélioration de l'efficacité énergétique et de l'utilisation efficace des ressources dans le secteur de la construction.

Disponible en anglais

- » <http://bookshop.europa.eu/fr/exploring-the-links-between-energy-efficiency-and-resource-efficiency-pbKHBA14004/?CatalogCategoryID=iEKep2Ix3hEAAAEud3kBgSLq>

Opportunités commerciales dans le secteur de l'éco-innovation: des matériaux et des produits pour un avenir durable

Les 27 et 28 octobre, Séoul, République de Corée

Des échanges et une collaboration renforcés pourraient-ils stimuler l'éco-innovation et les marchés dans l'UE et en Asie, en particulier pour les PME? Cet événement, organisé par l'UE et le gouvernement sud-coréen, sera l'occasion de répondre à la question et de présenter les dernières tendances dans les domaines de l'économie circulaire et des matériaux et produits innovants.

- » http://ec.europa.eu/environment/eecoinnovation2015/2nd_forum/index_en.html

Protéger, sécuriser et valoriser la région atlantique: conférence des parties prenantes pour l'Atlantique

29 octobre, Brest, France

La sécurité et la sûreté maritimes, le changement climatique, la gestion durable des ressources marines et le potentiel des énergies renouvelables font partie des thèmes de la conférence des parties prenantes de cette année. L'objectif de cet événement est de stimuler la coopération et l'échange de connaissances sous les auspices du plan d'action pour l'Atlantique en faveur d'une croissance intelligente, durable et inclusive.

- » <http://www.atlanticstrategy.eu/fr/news/atlantic-stakeholder-conference-brest-france>

BIN@Porto: innovation et recherche responsables: une approche collective, durable, inclusive et à l'échelle du système

Du 2 au 4 novembre, Porto, Portugal

Avec des sessions ouvertes, des débats, un salon technologique et des présentations d'entreprises, BIN@Porto est un événement organisé par le réseau Business and Innovation Network, composé d'universités et de partenaires industriels, dont la mission est d'offrir un forum durable pour le partage de bonnes pratiques et d'opportunités en faveur de l'innovation.

- » <http://paginas.fe.up.pt/~binporto2015/>

Innovation durable en 2015: à la pointe de l'innovation et de la conception durables

Les 9 et 10 novembre, Epsom, Surrey, Royaume-Uni

La «croissance verte» fait désormais partie intégrante des discussions politiques internationales. Comment en sommes-nous arrivés là et que nous réserve l'avenir? Cet événement explore l'état de la technique dans le domaine de l'innovation et de la conception durables en ce qui concerne les produits, les services, les technologies et les nouveaux modèles d'entreprise.

- » <http://cfsd.org.uk/events/sustainable-innovation-2015/>

En bref



Un sans-faute pour Essen

La ville allemande d'Essen a remporté le prix de la Capitale verte de l'Europe 2017 et succédera à Ljubljana en Slovénie. Essen a été choisie parmi quatre villes présélectionnées, qui ont été évaluées sur leurs objectifs, leurs activités de communication avec les citoyens et leur volonté d'agir en tant que modèle dans le domaine des performances environnementales et de la progression en faveur des objectifs de durabilité.

Un panel d'experts internationaux a choisi Essen pour ses activités de protection et d'amélioration de la biodiversité et de la nature, ainsi que pour sa réduction de la consommation d'eau. La ville a également été récompensée pour avoir participé à une série de réseaux et d'initiatives visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à renforcer sa résilience face au changement climatique.

Lors de la remise du prix, le commissaire européen chargé de l'environnement, Karmenu Vella, a déclaré: «Essen a tiré les leçons de son passé industriel pour bâtir un avenir solide sur le plan environnemental. Nous avons tous beaucoup à apprendre des infrastructures vertes d'Essen.»

- » <http://ec.europa.eu/environment/europeangreencapital/applying-for-the-award/2017-egca-applicant-cities/>
- » <http://www.greenljubljana.com/>



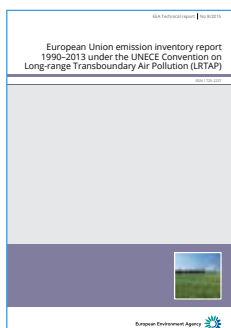
Prix Horizon en faveur de la pureté de l'air

La Commission européenne offre 3 millions d'euros au candidat qui trouvera la solution la plus prometteuse et la plus efficace pour améliorer la qualité de l'air dans les villes et atténuer les graves risques pour l'environnement et la santé que représentent les particules. L'inhalation de particules peut avoir de graves incidences sur la santé ainsi que des effets négatifs sur le changement climatique et les écosystèmes.

Le défi consiste à mettre au point une solution matérielle abordable, durable, innovante et bien conçue en mesure de supprimer ou de prévenir de manière efficace la formation de particules dans l'atmosphère.

Les candidats pourront soumettre leurs propositions à partir du 26 janvier 2017 et le prix sera décerné en 2018.

- » <http://ec.europa.eu/research/horizonprize/index.cfm?prize=clean-air>



Réduction des émissions, mais à un rythme plus lent

L'Annual EU Emission Inventory Report 1990-2013 under the UNECE Convention on Long-range Transboundary Air Pollution (LRTAP) a confirmé la réduction à long terme de la plupart des polluants de l'air en Europe. Depuis 1990, les émissions d'oxyde de soufre sont celles qui enregistrent la diminution la plus importante; elles sont principalement générées par la combustion de combustibles fossiles dans les centrales électriques et d'autres infrastructures industrielles. Les émissions de monoxyde de carbone, de composés organiques volatils non méthaniques et d'oxydes d'azote ont également diminué, bien qu'à un rythme plus lent ces dix dernières années.

Ce rapport est rédigé par l'Agence européenne pour l'environnement sur la base de données fournies par les États membres. Les données peuvent être consultées dans une interface en ligne interrogeable qui permet d'opérer des comparaisons entre les différents pays et activités.

- » <http://www.eea.europa.eu/highlights/air-pollutant-emissions-declining-but>

